

Conseil de territoire de BORDEAUX
3 décembre 2020

**Atelier 3- Comment faire du collège un lieu ouvert sur son territoire :
quelles coopérations et mutualisations ?**

Elu :

Jacques RESPAUD, conseiller départemental, canton Bordeaux 5

Animatrices :

Anaïs LUQUEDEY, directrice des collèges, Département de la Gironde

Fatima AHSSICE, cheffe de projet développement territorial, Département de la Gironde

Se sont connectées les structures suivantes :

Bordeaux Métropole

Centre d'animation Bordeaux Sud

Centre d'animation Saint-Pierre

GP Inten6té, CSC du Grand Parc

Collège Edouard Vaillant

Couleurs et Clarinette

DSDEN (direction des services

départementaux de l'éducation nationale de la
Gironde)

Ikigai - L'école du samedi

Info Jeunes Bordeaux, Centre Régional

Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine

Les râteleurs

Maison de l'Emploi de Bordeaux

MC2a annexe B Grand Parc

Technowest / UNHAJ (Union Nationale pour
l'Habitat des Jeunes)

UBAPS (Union Bordeaux Nord Associations
Prévention Spécialisées)

Unisphères

Ville de bordeaux

Sujet

Le département de la Gironde accueille chaque année 20 000 habitants, d'où un plan collège ambitieux de 23 collèges dont 13 neufs. Sur Bordeaux, 4 collèges sont dans le plan (Ginko, Mayaudon, E. Vaillant, Euratlantique Rive Gauche Belcier).

Le collège est un bâtiment utilisé 8 mois dans l'année, disponible en soirée et les week-end, qui dispose d'équipements (gymnase, salle de musique, salle de sciences et d'arts plastiques, salle informatique, CDI) qui sont des moyens de développer le partenariat avec les associations et de favoriser le lien social. Il est proposé de travailler sur ce thème de l'ouverture des collèges sur leur territoire, et plus précisément des mutualisations et des coopérations possibles.

Présentations

- **Département de la Gironde- direction des collèges**

Présentation du « plan collèges ambition 2024 » et des objectifs forts qui y sont attachés.

Le plan de 640 millions d'euros prévoit 23 collèges dont 13 neufs et 10 restructurés. Lors de son vote le 11/09/2017, l'exécutif a voulu faire de la mutualisation un axe fort de ce plan. Des mutualisations existent déjà, sur des équipements sportifs notamment, mais l'idée est de renforcer, de faciliter cette opportunité de mutualisation en créant des conditions favorables lors de la construction des nouveaux collèges. Le plan prévoit la mutualisation de tout le rez-de-chaussée des futurs collèges (salle de restauration hors outil de production, salle de musique, salle

informatique). Un travail est en cours sur l'élaboration d'une convention type pour faciliter cette mutualisation qui ensuite est discutée avec le chef d'établissement et l'association bénéficiaire. Au-delà de la mutualisation, sur la question de la construction / restructuration, l'exécutif a souhaité un partage non genré des espaces. En effet, l'une des préconisations ambitieuses et innovantes souvent citée en exemple au niveau national, et imposée aux architectes et aux ingénieurs, est de réfléchir aux espaces (cour, sanitaires...) afin de ne pas se retrouver par exemple avec une cour utilisée par les garçons et les filles autour de la cour assistant aux jeux des garçons. C'est une action phare du schéma départemental de l'égalité femme homme du Département. Pour information : livraison Ginko en 2022, Euratlantique rive gauche Belcier en 2022, Euratlantique rive droite en 2024 à Floirac (limite commune de Bordeaux), Mayaudon (transfert Jacques Ellul) en novembre 2021, E. Vaillant en restructuration, livraison par phases jusqu'en 2022. Pour tout complément d'information et examen des opportunités de mutualisation, contacter la coordinatrice collège au pôle jeunesse territorial de Bordeaux Hauts-de-Garonne, dont le rôle est de faire l'interface entre les associations et le collège.

Contacts : Nadia Grocq, coordonnatrice collèges du secteur / n.grocq@gironde.fr

Anaïs Luquedey, directrice des collèges / a.luquedey@gironde.fr

➔ [Retrouvez sur gironde.fr la présentation du pan collèges ambition 2024](#)

- **Association Les râteleurs**

L'association Les râteleurs agit autour des enjeux et thématiques liés à l'alimentation durable en particulier sur le pays foyen. Il existe sur ce territoire une précarité des habitants prégnante. L'association intervient en faveur de la résilience et de la souveraineté alimentaire afin de sécuriser et d'autonomiser les habitants sur toutes les étapes de l'alimentation, de la production à la distribution en passant par le stockage, la conservation, la transformation. Différentes actions et ateliers sont menés (jardins, cuisine), dans différents milieux dont les cuisines pédagogiques du collège Elie Faure à Sainte-Foy-la-Grande depuis 2017.

Les bénévoles de l'association présentent l'expérience de mutualisation de la cuisine du collège et du contexte de ce partenariat, qui s'est formalisé par une convention tripartite entre l'association, le Département et le collège, validée par le conseil d'administration de l'établissement.

La mutualisation de la cuisine a permis d'avoir un effet levier sur la création de lien social sur le territoire.

Contact : Floran Marron, coordinateur / rateleurs@gmail.com

➔ [Retrouvez ici la vidéo de présentation de l'association](#)

- **Association Couleur et clarinette**

Présentation de l'expérience de mutualisation dans le collège Alain Fournier à Bordeaux et du contexte de la création du partenariat. Le contact s'est opéré par l'intermédiaire du professeur de musique du collège et la clarinettiste d'un orchestre qui fait déjà des répétitions dans le collège et qui a fait le lien avec le principal. Il a fallu deux mois pour concrétiser le partenariat.

Contact : Eric Moncoucut, directeur artistique / erlio33@yahoo.fr

Liens utiles

- [Programme type collège](#)
- [Appui associations](#) sur les territoires
- [Appels à projets collèges](#)

Principaux point évoqués

- **Intérêt partagé sur la mutualisation des équipements et des salles**

- Au regard des besoins sur les territoires en termes d'installations sportives, culturelles... Avec la crise sanitaire, les besoins d'aide alimentaire sont importants, les collèges disposent de cantines, d'outils de productions, de salles de restauration qui pourraient être mises au service des associations.
- La mutualisation permet de consolider l'ancrage territorial d'un établissement, de favoriser l'inter connaissance avec les acteurs locaux. Il est important que les habitants entrent dans l'établissement pour mieux le connaître.
- La possibilité de faire « entrer » des structures d'éducation populaire dans le collège, c'est aussi permettre au jeune de connaître les structures qui peuvent l'accompagner dans son autonomie et de s'impliquer dans la vie de son territoire.
- La mutualisation des espaces permet de multiplier les partenariats entre les enseignants et les associations qui interviennent sur ces espaces mutualisés. Est notée la possibilité pour le Département, via les équipes de PJT, de soutenir les projets dans les collèges, c'est un moyen supplémentaire pour rapprocher le collège des associations locales.

- **La question des freins**

- Lorsque que la mutualisation est pensée en amont, les réticences et éventuelles difficultés peuvent être identifiées et traitées. Cette mutualisation repose sur des relations de confiance qui sont à créer par le chef d'établissement, responsable de la sécurité, de la communauté éducative.
- Le contexte actuel (plan Vigipirate, COVID) ne facilite pas le développement d'un partenariat à court terme, mais à moyen terme il faut poursuivre ce travail d'ouverture des collèges.
- Dans le cadre des appels à projet collège, les associations témoignent d'une difficulté pour rentrer en contact avec les établissements et les équipes éducatives, du fait des différentes mesures liées à la sécurité. Quelle peut être la proposition à faire ? une salle spécifique ?

- **Comment faire connaître le dispositif de mutualisation ?**

Le rôle des pôles jeunesse territoriaux (PJT) du Département est de faire connaître les opportunités de mutualisation. La coordinatrice collège fait l'interface entre les établissements et les associations.

Proposition : Il serait intéressant de mettre en place des rencontres entre les établissements et les associations de leur territoire, pour explorer ensemble quelles coopérations peuvent être créés.

→ [Retrouvez les grandes lignes de l'atelier en vidéo ICI](#)

Suites de l'atelier

Pour toute question, pour identifier des opportunités de mutualisations sur le territoire en fonction de vos besoins, possibilité de se rapprocher d'interlocuteurs de proximité :

- Equipe du Pôle Jeunesse Territorial (PJT) de Bordeaux et des Hauts de Garonne
- Betty Collins, responsable du PJT : b.collins@gironde.fr
- Mahalia Cailleau sur les projets citoyenneté / jeunesse : m.cailleau@gironde.fr
- Julien Ambry, conseiller sport et vie asso Bordeaux : j.ambry@gironde.fr
- Nadia Grocq, coordonnatrice territoriale collèges secteur Bordeaux, n.grocq@gironde.fr
- Xavier Zenoni, chef de projets à la direction des sports : x.zenoni@gironde.fr